

Le QuintinAIS

Bulletin municipal mensuel

Dossier

Les travaux de réhabilitation de la salle Guy Bazin

La Fabrique

Le métier à tisser prêt pour la saison

SBAA

Printemps du Développement Durable

Numéro 366 - Avril 2019



Ville de
QUINTIN
Petite Cité de Caractère

SALLE GUY BAZIN

Les travaux de réhabilitation ont été inaugurés

La première salle omnisports à Quintin a été construite en 1966 sur le site des Haras pour un montant total de 660 000 francs. Cette salle de 40 m par 24 bénéficiait d'un éclairage naturel assuré par la toiture et les parties latérales, d'un sol en enrobé. Les vestiaires et douches du terrain des sports étaient mis à disposition des utilisateurs. En 1985, un local annexe est aménagé en salle d'haltérophilie et de musculation. En octobre 1987, la tempête endommage fortement l'infrastructure. Cette salle devient salle Guy Bazin en octobre 1991. En 2012, le complexe sportif est enrichi par les salles de gymnastique et de raquettes Emmanuel Le Jean et les installations sanitaires nécessaires aux 3 salles et aux 2 terrains Jean de Bagneux et du Volozen.



Besoins de réhabilitation

En mars 2015, le Conseil municipal décide la réhabilitation de cette installation afin de mettre à disposition des scolaires et des associations quintinaises une structure multi-sports, moderne, confortable, répondant aux exigences normatives.

Le projet, piloté par la mairie, est élaboré avec les établissements scolaires et les associations autour de trois thèmes structurants :

- SECURITE : séparation des flux utilisateurs et public avec un réaménagement des abords
- CONFORT : thermique, acoustique et maintien d'une luminosité naturelle maximale
- FONCTIONNALITE :
 - mise en place d'une tribune fixe de capacité maximale
 - création d'un espace de convivialité et réaménagement des espaces existants
 - sol répondant aux exigences des pratiques sportives pour les scolaires et aux caractéristiques spécifiques des sports de patinage
 - équipements sportifs au moins équivalents en nombre avec un entretien limité et ceci, dans le respect d'une enveloppe budgétaire contrainte.

Financement

Le montant total de l'investissement s'élève à 924 174 € HT dont 851 127 € de travaux, le reste étant les prestations d'études et de contrôle.

Le projet a bénéficié d'une aide du Conseil départemental dans le cadre des projets de territoires d'un montant de 350 000 € HT, d'une subvention DETR d'un montant de 33 000 €, de la réserve parlementaire d'un montant de 25 000 €.

Le solde, d'un montant de 500 000 €, a été financé par la ville de Quintin par un emprunt.

Tribune de 241 places assises
Liaison directe aux installations communes, vestiaires, sanitaires, espace professeurs



Sports pratiqués

Cette installation permet de pratiquer volley, badminton, hand-ball, rink hockey, roller dans des conditions optimales de confort et de sécurité et d'accueillir des manifestations de dimension nationale.

Aires de jeu

- 7 terrains de badminton
- 3 terrains de volley
- 3 terrains de basket-ball
- 1 aire de rink-hockey et de patinage
- 1 terrain de hand-ball

Equipements

- Sonorisation
- Espace convivial
- Locaux de rangement



PLUi : je m'informe et je participe !

Saint-Brieuc Armor Agglomération s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Objectif : un nouveau cadre de vie pour une meilleure qualité de vie ! Jusqu'à son entrée en vigueur définitive en 2023, ce document d'urbanisme stratégique se fera avec vous.

Un PLUi, c'est quoi ?

Le plan local d'urbanisme est le document auquel on se réfère pour tout projet de construction ou d'aménagement sur les 32 communes. Le PLU Intercommunal va traduire toutes les grandes orientations d'aménagement de Saint-Brieuc Armor Agglomération tout en garantissant un développement harmonieux et cohérent de l'ensemble du territoire. Il est réalisé en impliquant tous les acteurs locaux et en étroite collaboration avec les 32 communes de l'Agglomération. Après une phase d'études qui vient de démarrer, il est prévu d'adopter le PLUi en 2023. À cette date, il remplacera les plans locaux d'urbanisme des communes. Ce sera donc le document réglementaire qui déterminera la vocation et les règles de construction applicables à chaque parcelle.

En 2023, à qui faudra-t-il s'adresser pour un permis de construire ?

Les habitants continueront à déposer leur demande de permis de construire en mairie.

Celle-ci se chargera de transmettre les demandes pour analyse et avis aux instructeurs municipaux ou communautaires. Les maires conserveront la responsabilité de l'avis final.

Comment est-il élaboré ?

Pour le réaliser, un diagnostic du territoire a commencé en début d'année et doit se poursuivre jusqu'en juin. L'objectif est d'identifier les atouts et contraintes du territoire dans tous les domaines de la vie quotidienne (habitat, déplacements, économie, équipements, environnement...) sur la base des tendances d'évolution actuelles et passées et en tenant compte des analyses déjà produites récemment sur le territoire.

PLUi, je m'informe et je participe !

Jusqu'en 2023, l'élaboration du PLUi offrira de nombreux moments d'échanges avec les habitants, invités à s'en approprier les enjeux et à devenir ainsi acteurs de l'avenir de leur territoire. Des rendez-vous réguliers et des dispositifs d'information dédiés vous donneront l'opportunité de participer à la réflexion et de tout savoir sur l'avancement de la démarche.

- Une exposition pédagogique vous présentera la démarche et ses évolutions sous la forme d'une présentation claire des différents enjeux du territoire. Un premier panneau d'exposition expliquant la procédure de PLUi est actuellement en place dans le hall d'accueil de Saint-Brieuc Armor Agglomération, au Centre administratif à St-Brieuc et un panneau itinérant circule dans les 3 pôles de proximité (Binic-Etables-sur-mer, Plœuc-l'Hermitage et Quintin).

- Des registres de concertation sont ouverts dans le hall d'accueil de Saint-Brieuc Armor Agglomération et dans les 3 pôles de proximité ; ils recueilleront vos avis et remarques.

- Le site internet de Saint-Brieuc Armor Agglomération sera alimenté tout au long de la démarche. Vous y retrouverez les dates des rencontres publiques, les restitutions des échanges, ainsi que l'ensemble des documents d'information concernant le PLUi. Rendez-vous sur www.saint-brieuc-armor-agglo.fr (rubrique Vie quotidienne / Urbanisme).

- Des rencontres publiques interviendront tout au long de la démarche d'élaboration du PLUi, sous différentes formes (ciné-débat, quizz, présentations ...). Ces étapes de dialogue permettront de répondre à vos interrogations sur les grandes orientations d'aménagement du territoire ou sur des enjeux plus thématiques. N'hésitez pas à prendre la parole sur les sujets qui vous tiennent à cœur !

Etat civil

NAISSANCES

- Le 1^{er} mars

Antoine DE BAGNEUX

François FROTIER DE BAGNEUX et Solange de BARBEYRAC SAINT-MAURICE Quintin

- Le 18 mars

Gino RIPAMONTI

François RIPAMONTI et Mme Claire DIEZ Quintin

DÉCÈS

- Le 1^{er} mars

Yolande CHAPELIN vve KERBOETHAU

93 ans
Corlay

- Le 1^{er} mars

Arlette TOUZE vve GUILLEMOT

75 ans
Quintin

- Le 11 mars

Marie PRIMEL

78 ans
Quintin

- Le 11 mars

Louise RAFRAY vve ALLICHON

91 ans
Quintin

- Le 12 mars

Madeleine LE COQ vve LE MOINE

85 ans
Plaine-Haute

- Le 13 mars

Jacky LE PERDU

43 ans
Ploëuc L'Hermitage

- Le 15 mars

Annie LE BAIL

62 ans
Trémuson

- Le 16 mars

Jean LE HELLEY

72 ans
Le Haut-Corlay



JEMA. Une belle édition au Château de Quintin

Les propriétaires du château, organisateurs des Journées Européennes des Métiers d'Art à Quintin, pouvaient s'estimer satisfaits le soir du dimanche 7 avril. Avec près d'une trentaine d'artisans d'art sur trois jours, 150 scolaires en visite le vendredi et un dimanche après-midi qui a fait le plein de public, l'édition 2019, était vraiment réussie. Les artisans présents ont su partager leur passion avec les visiteurs, expliquant avec pédagogie leur art et laissant au public le plaisir de s'y exercer. Broderies de Lunéville, japonaise ou aux fuseaux, poterie, sculpture sur bois, métallerie, ardoisiers, rempailleurs, les visiteurs repartaient les yeux brillants, des étoiles plein la tête enchantés d'avoir pu côtoyer les artistes et communier quelques instants avec leur travail.

LA FABRIQUE

Le métier à tisser prêt pour la saison

Depuis début janvier, La Fabrique-Atelier du lin a entrepris un chantier de réparation de son métier à tisser. Il s'agissait de remplacer les 2 000 fils de lin constituant la chaîne du métier. La dernière opération de ce genre datait d'il y a onze ans. Ces dernières saisons, de nombreux fils avaient cassé et les réparations provisoires n'étaient plus suffisantes pour assurer des présentations de qualité aux visiteurs. La chaîne du métier devait être remplacée.

Cette opération s'est déroulée en trois étapes. Il s'agissait d'abord de retirer les anciens fils du rouleau, puis d'en ré-enrouler de nouveaux et enfin réinstaller le rouleau et les fils sur le métier à tisser.

La première étape a eu lieu le 24 janvier. L'ancien tisserand quintinais Bernard Heude est venu aider Julien Paraiso à retirer les quelques 2 000 fils en place sur le métier. Trois heures plus tard le rouleau était à nu.

Courant février, ce rouleau a été envoyé dans une entreprise du Rhône, spécialisée dans l'ourdissage (action de mettre en ordre tous les fils sur un rouleau). Le nouvel ourdissage réalisé se rapproche de celui qui avait cours lors de l'âge d'or des "toiles bretonnes" qui ont fait la renommée de Quintin. Cette réparation décennale permet donc de retrouver une certaine authenticité.

Enfin ce mois de mars, lundi 11 et mardi 12, Bruno Lesteven, tisserand

professionnel à Peillac (56) est venu réinstaller les nouveaux fils sur notre métier à tisser. Une dernière étape, longue et minutieuse qui a pris deux journées complètes, car il faut dérouler les fils de lin dans un ordre précis, puis ajuster les différents cordages et poids afin de redonner à cet outil du 19ème siècle la capacité de tisser la toile qui fit la renommée de Quintin.

L'installation de cette nouvelle chaîne de fils de lin est un événement pour notre musée et nous serons fiers d'accueillir nos prochains visiteurs afin de leur faire découvrir les richesses du tissage breton.



Pratique :

La Fabrique-Atelier du lin,
1 rue des Degrés.

Ouvert de 14h à 18h et sur demande.
Pour les vacances de Pâques, du 9 au 13 avril, "venez tisser votre panier à chocolats".

Contact : tél. 07 85 38 40 96
lafabrique@quintin.fr

Julien Paraiso

Recruté il y a près d'un an, Julien Paraiso entame sa deuxième saison d'animation à la Fabrique-Atelier du lin.

Après une formation en histoire de l'art et archéologie et une spécialisation en valorisation du patrimoine, Julien a fait ses premières armes au musée de Guérande, puis au musée de la Chicorée à Orchies dans le Nord.

Il a également travaillé à l'inventaire du patrimoine au Conseil régional d'Île-de-France. L'envie de retrouver l'ouest de la France l'a conduit à Quintin, Petite Cité de Caractère qui l'a attiré pour son patrimoine. Il entend mettre à profit ses compétences de médiateur culturel pour développer les activités et le rayonnement du musée-atelier quintinais.



Travaux

38 000 € pour la réfection du beffroi de la basilique

Début février, les travaux de restauration du beffroi de la basilique ont été réceptionnés en présence du maire Mireille Airault, d'Emmanuel Thérin et Nicolas Carro, adjoints, de Gildas Riou responsable des services techniques, Franck Ollivier et Jean-Pierre Varnier de l'entreprise Art Camp de Pommeret.

A l'occasion d'une visite d'inspection du clocher de la Basilique qui date de 1887, l'altération des poutres du sommier d'assise du beffroi avait été détectée. La structure du beffroi qui supporte quatre cloches était atteinte par des infiltrations d'eau venues du terrasson qui le coiffe. Le problème était accentué par l'accumulation de fientes de pigeons.

Une première phase de travaux a consisté en 2016 à assainir le site en le nettoyant et en fermant l'accès aux pigeons par la pose de nouveaux

abat-sons réalisés par le menuisier de la ville Gérard Laporte.

La deuxième phase fin 2018 a été exécutée par Art Camp, pour un coût de 38 000 €. Il s'agissait de restaurer l'ensemble de la structure. L'assise du beffroi et les sommiers ont été remplacés.

Des poutres en chêne de 4,50 m ont été hissées avec une grue au sommet du clocher. Car, particularité du clocher de Quintin, la trappe centrale, l'oculus, qui permet de descendre les cloches ou monter du matériel, n'est plus accessible depuis l'installation des orgues en 1909.

Sommiers refaits, beffroi réparé, le terrasson d'étanchéité a été restauré. Après cinq semaines de travaux, les quatre cloches ont pu à nouveau sonner en toute sécurité.



Avant d'atteindre les cloches, les élus ont pu admirer le travail de réfection du sommier et ses impressionnantes poutres en chêne



Autour d' "Anne-Yvonne" la plus petite (457 kg) des quatre cloches, Franck Ollivier d'Art Camp, Nicolas Carro, Mireille Airault, Emmanuel Thérin, Gildas Riou

Gildas Riou

Gildas Riou est le nouveau responsable des services techniques de la ville. Auparavant en poste à Leff Armor Communauté, Gildas Riou a débuté à Quintin au mois de juin. Suite au regroupement des communautés de communes et donc l'agrandissement de leurs territoires, son souhait était de revenir dans une collectivité à taille "plus humaine". Il l'explique, "mon envie était de travailler dans une collectivité où je puisse appréhender toutes les problématiques dans leur globalité et mener les projets, de l'identification du besoin à l'exécution, et cela en lien avec les élus, les habitants, les associations". Les grands projets en cours sur

Quintin, comme la requalification de la rocade et le "nouveau quartier" le passionnent. Important pour lui, la notion de vigilance constante dont il entend entretenir la culture au sein des équipes. "C'est important d'être en veille et de pouvoir déceler très vite ce qui ne va pas pour réagir au plus vite". Il entend être sur le terrain régulièrement et sait pouvoir compter sur ses équipes composées d'hommes et de femmes aux compétences variées et reconnues, peintre, maçon, menuisier, électricien-plombier, agents d'entretien... dont il est le manager. "Je suis là pour planifier afin que les agents puissent exercer leurs missions dans les meilleures conditions".



Printemps du Développement Durable Énergie, habitat, climat

Saint-Brieuc Armor Agglomération et ses 32 communes vous invitent à fêter le printemps du développement durable. Ateliers, visites, expo, conférences, débats et rencontres... de nombreuses animations sont proposées sur tout le territoire dans une nouvelle édition.

Samedi 13 avril Les énergies dans le vent

Savez-vous qu'il existe, près de chez vous, des installations de fourniture d'énergie ? À quoi ressemble un méthaniseur ? Comment fonctionnent-ils, à quoi sert l'énergie produite ? Pour tout savoir, découvrez l'unité de méthanisation et la chaufferie bois de Saint-Brandan ainsi que le parc éolien de Lanfains.

Saint-Brandan : Méthaniseur et Chaufferie bois (sur inscription uniquement -places limitées)

Lanfains : Parc éolien, Le Morboux (vers le lieu dit La Rivière)

Horaires

à 14h : visite du méthaniseur.

à 15h : visite de la chaufferie bois.

à 16h : visite du parc éolien.

D'autres animations vous attendent : exposition "La maison de demain" d'œuvres collectives (peintures, dessins, sculptures...) réalisées par les scolaires. Et pour vos questions habitat ou adaptation de votre logement, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) et l'Espace Info Habitat sont à votre écoute.

de 14h à 18h : animations, salle polyvalente de Lanfains.

à 18h : élection de la plus belle œuvre des enfants.

Samedi 20 avril

À la découverte de la filière bois énergie

Connaissez-vous le "bois énergie" et son parcours ? Venez visiter une plantation de saules "La Saulaie",

à Plourhan. On vous explique tout sur l'exploitation de ce bois, son entretien, etc.

Plourhan : La Saulaie : (RDV devant la mairie de Plourhan) 1, rue du Parc à 9h30 : visite de la plantation "La Saulaie".

Poursuivez la visite à la chaufferie bois de la piscine Goëlys à Binic-Étables-sur-Mer : fonctionnement et approvisionnement... La filière bois n'aura bientôt plus de secret pour vous !

Et visitez aussi une maison passive (sur inscription uniquement possibilité de s'y rendre en vélo à assistance électrique, mis à disposition sur place par Rou'libre).

Binic-Etables-sur-Mer : Piscine Goëlys : Rue Pierre de Coubertin

Visite de la maison passive (sur inscription uniquement)

Horaires

à 11h : visite de la chaufferie bois à la piscine Goëlys.

à 15h : visite d'une maison passive.

Samedi 27 avril

Venez visiter un habitat au service du climat

9h : Accueil des participants autour d'un café.

9h15 : L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat vous informe sur les possibilités d'accompagnement technique ou financier de vos projets d'habitat.

9h45 : répartition des inscrits dans les navettes pour une visite de maison passive.



Mercredi 1er mai
Randonnée des Chaos du Gouët
RDV à Saint-Julien, aux Prétoquis.
Départs groupés à partir de 9h30.
Contact : 06 43 38 23 25

Contact et inscriptions :
02 96 77 60 10
emmanuelle.etienne@sbaa.fr

plus d'infos sur :
www.saintbrieuc-armor-agglo.fr

Gestion des déchets : Adoptez les bonnes pratiques !

Que ce soit dans le bac jaune ou dans le bac ou l'éco-point dédié au verre, nous commettons souvent les mêmes erreurs de tri.

Il ne faut pas emballer les déchets qui vont dans le bac jaune.

VRAI - Tous les emballages en plastiques, en métal, les papiers ou cartonnages sont à jeter en vrac dans le bac jaune. Certaines personnes, pensant bien faire, mettent leurs emballages recyclables dans des sacs poubelles avant de les mettre dans leur bac jaune. Or les sacs noirs ou opaques ne sont jamais ouverts au centre de tri, les emballages qu'ils contiennent ne seront donc pas recyclés.

Empiler, imbriquer des emballages, c'est possible ?

NON - Au centre de tri, les emballages sont triés par matériaux. S'ils sont imbriqués, les agents qui trient manuellement les déchets n'ont pas le temps de séparer les emballages en fonction de leur composition... Ils ne pourront donc pas être recyclés.

Les mouchoirs vont-ils dans le bac jaune ?

NON - Qu'ils soient propres ou usagés, les mouchoirs en papier ne vont pas dans le bac jaune du tri. Mettez-les dans le bac des ordures ménagères ou dans votre composteur. C'est le même geste pour les essuie-tout, les serviettes en papier, les

disques de coton. De même, les lingettes, les couches, cotons tiges ne sont pas recyclables. Ils doivent être jetés dans le bac d'ordures ménagères. La plupart des produits d'hygiène sont composés de papier déjà recyclés à 7 ou 8 reprises. Leurs fibres sont tellement étirées qu'il n'est plus possible de les recycler.



Urbanisme Déclarations préalables

Mr et Mme FLATTET, 10 rue Rochonen : remplacement d'une porte de garage, création de 2 fenêtres, 6 chassis de toit.

Mr EL SAYED, 3 rue du Jeu de Paume : rénovation de la toiture

Mr TOQUET, 16 rue des Perrières : Isolation et bardage de la facade.

Mr COMPAIN, Rd Point du Volozen : bardage, fenêtres, peintures.

Mr GAUDIN et Mme PERIN, 2b rue Brohée : remplacement de fenêtre et portail de garage.

Mr LE GOFF, 25 rue des Eaux : Construction d'une véranda, rénovation toiture, fenêtre de toit.

Mr HERISSON, 30 rue des Croix-Jarrots : remplacement de fenêtres.

Mr LE TERTRE, 7-9 Grand'Rue : rénovation de la toiture.

Mr et Mme LE PERF, 1 rue des Portes Boulain : démolition d'une annexe, garage, remplacement fenêtre et porte, fenêtre de toit.

Mr SIMON, 8 rue René Pleven : remplacement de clôture et portails d'entrée.

Mme GUINARD, 29 rue de Moncontour : création clôture et portail d'entrée.

Mme DUCHENE, 11 rue Maréchal de Lorge : isolation par un crépi extérieur.

Mme BASTIEN, 17 rue des Portes Boulains : remplacement porte d'entrée et fenêtre.

Mme LOYER, 23 rue des Croix-Jarrots : remplacement de fenêtres.

Mr et Mme ALLENOU, 8 rue Glais Bizoin : abri de jardin.

Mr ALLOYER, 18 rue de la Barrière : abri de jardin

Résumé du Conseil Municipal du 28 février 2019

L'intégralité du Conseil Municipal est consultable en mairie

Comptes administratifs 2018

Le Conseil municipal s'est réuni le 28 février pour la présentation des comptes administratifs 2018 de la commune qui ont été approuvés à l'unanimité. Ces comptes présentent en section de fonctionnement un excédent 421 558 € provenant d'une baisse générale des charges de gestion et d'une hausse de 4 % des recettes. Les charges de personnel qui s'élèvent à 1 548 503 € et représentent 53 % des dépenses. Ce chapitre a notamment dû absorber l'augmentation des frais de personnel lié à des passages de relais suite à des départs en retraite et à des remplacements. Du côté des recettes, la part des impôts et taxes s'élève à 1 629 806 € soit près de 2 % de plus qu'en 2017. Les dotations et participations sont-elles en hausse de 5,58 % avec une progression de la dotation de solidarité rurale, de la compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation (+2 %), du fonds de concours de fonctionnement de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

La section investissement présente elle un solde négatif d'investissement 493 000 €, déficit atténué en 2017 du fait de la réalisation d'un emprunt. Le montant des dépenses réelles d'investissement est de 839 067 € (1620 993 € en 2017). Les principales réalisations : travaux de voirie (113 841 €), fin des travaux de la salle Guy Bazin (73 430 €), travaux de mise en conformité à la salle des fêtes (6 205 €), signalisation (11 867 €), études falaise et chaufferie bois (14 418 €), travaux sur les bâtiments communaux (70 427 €) dont 51 920 € pour le mur du parking Saint-Sébastien,

réfection du beffroi de la basilique (28 686 €).

L'année 2018 s'est déroulée sans demande d'emprunt et donc un taux d'endettement qui ne s'est pas dégradé. Le remboursement du capital d'emprunt s'élève à 421 837 €.

Affectation du résultat

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent cumulé d'exploitation de 421 558,45 € les élus décident à l'unanimité d'affecter ce résultat à la section investissement du budget 2019.

Modification des statuts de Saint-Brieuc Armor Agglomération

Lors de sa création au 1er janvier 2017, Saint-Brieuc Armor Agglomération a pris pour compétence les compétences obligatoires et les compétences optionnelles telles que définies par loi, ainsi que toutes les compétences que les communes membres avaient transférées à leur précédent EPCI. Pendant deux ans, SBAA a exercé les compétences optionnelles dites supplémentaires et des compétences facultatives sur les anciens périmètres. A l'échéance de cette période, le 1er janvier 2019, toute compétence facultative, qui n'est ni obligatoire, ni optionnelle doit être exercée de façon harmonisée sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération. Ceci entraîne une modification des statuts de SBAA.

Par 18 voix pour et 5 abstentions le Conseil municipal approuve les transferts de compétences qui résultent du projet de statut consécutif à l'harmonisation des compétences facultatives.

Programme du cinéma Le Rochonen

du 11 au 21 avril 2019

www.cinematelerochonen.fr



CHAMBOULTOUT

Judi 11 > 20h30
Samedi 13 > 21h



QUI M'AIME ME SUIVE

Vendredi 12 > 21h
Dim. 14 > 20h



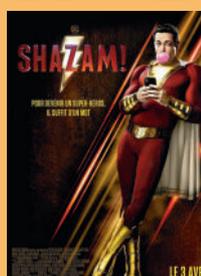
CONVOI EXCEPTIONNEL

Lundi 15 > 20h30
Art et essai



DUMBO

Mercredi 17 > 15h
Vendredi 19 > 15h30



SHAZAM!

Judi 18 > 20h30
Samedi 20 > 21h



MON INCONNUE

Vendredi 19 > 21h
Dim. 21 > 20h30

Agenda

Avril

Vendredi 12 :

Loto du Quintin Roller Club

Samedi 13 :

Printemps du Développement Durable (cf. page 6)

Jeudi 18 :

Conseil municipal

Vendredi 19 :

Procession aux flambeaux du Vendredi Saint

21 & 22 :

Week end de Pâques

Vendredi 26 :

Assemblée Générale de la MJC, 18h

Mardi 30 :

Loto OGEC de Plouvara

A venir en mai

Mercredi 1^{er} :

Concours de pêche et vide greniers du Comité des fêtes

Dimanche 5 :

Finale régionale du challenge Kid's Roller, salle Guy Bazin

Mercredi 7 :

Don du sang

Dimanche 12 :

Pardon de Quintin

17, 18 :

Les 50 ans de la MJC

Élections européennes

26 mai 2019

"Nous sommes citoyens européens, choisissons l'Europe que nous voulons".

Aller voter, c'est choisir un projet pour l'Europe, en phase avec nos convictions et nos valeurs. C'est choisir la composition du prochain Parlement européen et influencer les décisions qu'il prendra au cours des cinq prochaines années.

Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité. Il est composé de 705 représentants dont 79 pour la France.

A Quintin, les bureaux seront ouverts de 8h à 18h, dans les salles de la MJC, rue de la Fosse malard, comme habituellement. Les inscriptions sur les listes électorales ont été clôturées le 31 mars.

Pour cette élection, de nouvelles cartes électorales vont être éditées pour l'ensemble des électeurs. L'envoi des nouvelles cartes s'effectuera courant avril et en tout état de cause au plus tard trois jours avant le scrutin. Si un électeur n'a pas reçu sa carte, cette dernière sera à sa disposition au bureau de vote le jour de l'élection.

Si vous avez un doute quant à votre inscription sur la liste électorale, il est toujours possible de contacter nos

services, tél. 02 96 74 84 01, mairie@quintin.fr.

Pour rappel, dans les communes de 1000 habitants et plus, et donc à Quintin, il est obligatoire de présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter.

Voici les principales pièces d'identité acceptées :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant avec photographie
- Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire sécurisé conforme au format "Union européenne"
- Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la Carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

Bibliothèque

NOUVEAUTÉS ROMANS

Marina CARRERE D'ENCAUSSE :

Une femme entre deux mondes

David FOENKINOS :

Je vais mieux

Yannick HAENEL :

La solitude de Caravage

Gabrielle JOSSE :

Une longue Impatience

Frédéric D'ONAGLIA :

Les murmures de l'olivier

Jean ROUAUD :

Kiosque

Eric-Emmanuel SCHMITT :

Félix et la source invisible

François WEYERGANS :

Trois jours chez ma Mère

LIVRES JEUNESSE

Paulette BOURGEOIS :

Franklin et son Doudou

Paula DANZIGER :

Lili Graffiti

DISNEY :

200 Histoires pour le soir

Anne DIDIER :

Anatole Latuile

Emmanuel GUIBERT :

Ariol Copain comme cochon

Vincent MONDIOT :

Network

Tout le mois d'avril, vente de livres à petit prix

Horaires de la bibliothèque :

Mardi : 10 h 30 - 12h

Mercredi : 16 h 30 - 18h

Vendredi : 17h - 19h30

Samedi : 11h - 12h

La bibliothèque porte des livres à domicile gratuitement pour les personnes qui ne peuvent se déplacer et à la demande.



Bulletin d'informations municipales de la Ville de Quintin

Directrice de publication :

Françoise Guillou

Réalisation : Johan Ruellan

Rédaction : Municipalité de Quintin

Imprimerie : Imprimerie Quintinaise

Tirage : 1 750 exemplaires

Crédit photos : Service communication.

Dépôt légal : avril 2019